

2002) les ont pratiquement toutes abordées en recensant les défis à relever sur la voie vers un système économique mondial véritablement inclusif et équitable, dans lequel la pauvreté serait éradiquée et le développement et la croissance économique seraient durables. Le commerce international n'était qu'une composante de l'équation de Monterrey, qui souligne également l'importance de mobiliser des ressources d'investissement et financières nationales et internationales, d'accroître la coopération financière et technique internationale, de résorber l'endettement extérieur, d'améliorer la cohérence du système international d'échanges et de paiement avec l'objectif ultime du développement, et surtout de rester mobilisé.

Tout en reconnaissant que le commerce n'est qu'un élément de la solution, le Canada doit néanmoins entendre les appels de ses partenaires en développement en faveur de la croissance, et pas seulement de l'assistance; et des échanges commerciaux, et pas seulement de l'aide. L'accès aux marchés est décisif pour permettre aux pays en développement de s'imposer dans les domaines où ils possèdent un avantage commercial. Le Canada a récemment annoncé des mesures d'accès aux marchés en faveur de 48 pays parmi les plus pauvres au monde — des mesures qui comptent parmi les plus généreuses au monde, notamment en permettant aux exportateurs de ces pays les moins avancés de s'approvisionner en intrants au Canada ou dans d'autres pays en développement. De nombreux autres pays en développement tiennent absolument à ce que les contingents sur leurs exportations de textiles et de vêtements soient effectivement supprimés d'ici la fin de 2004, et à améliorer l'accès au marché tout en sanctionnant les subventions agricoles ayant des effets de distorsion. D'autres encore sont directement concernés par certains aspects des négociations sur les services, car ce sont de grands exportateurs de main-d'œuvre qualifiée et de services modernes, comme la création de logiciels.

De nombreux pays en développement ont sous-estimé les coûts de mise en conformité avec les accords du Cycle d'Uruguay de l'OMC. Cela les a rendus beaucoup plus circonspects pour conclure de nouveaux engagements à moins d'y voir la probabilité d'effets mesurables sur le développement. Cette considération conditionne à l'évidence leur approche de l'extension possible des règles commerciales à des domaines connexes comme l'investissement et la concurrence. La question n'est pas tant de savoir s'il est bon pour le développement de ces pays de maintenir un climat propice aux investissements ou de sanctionner des comportements anti-concurrentiels préjudiciables comme la fixation des prix, mais plutôt de déterminer a) s'ils ont les moyens d'engager les mesures d'application nationale nécessaires, et b) si l'OMC est le forum